

# PROCÈS-VERBAL

Assemblées générales tenues le 4 juillet 2020, à 10h00 par web binaire Zoom.

---

**PRÉSENTS :**

Denis Galy Président  
Jean-François Piché vice-président (soir)  
Angelo Coppola Trésorier  
Tracy Rogerson Directrice (jour)  
Marc Robert Directeur général  
Finlay John Nicolson directeur (soir)  
Luciano Iachino vice-président (jour)  
Marie-Claude Simard Archiviste  
Jean-Pierre Proulx Représentant SCFP

**ABSENTS :**

Frédéric Lalonde directeur général (motivé)

---

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Mot du président**
- 3. Congé parental, invalidité, etc**
- 4. PCU**
- 5. Lettre de mise à pied**
- 6. Avantages sociaux**
- 7. Fond de solidarité**
- 8. Horaire de travail**
- 9. Période de question**
- 10. Clôture de l'assemblée**

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ouverture proposée par Tracy Rogerson secondé par Marc Robert à 10h06.

## 2. Mot du président

Premièrement je vous remercie d'être présent en grand nombre un samedi matin. Nous faisons face présentement à la mise à pied temporaire de 504 croupiers. On s'attend à des changements pour le mieux rapidement. À la base l'employeur avait présenté à la santé publique un plan de match avec plus de 16 tables qui a été refusé. C'est un plan avec 16 tables de jeu qui respectait les conditions établies par la Santé Publique. Dès qu'ils changeront la distanciation à 1 mètre au lieu de 2 ça fera une grande différence. 1 mètre égale 40% de plus de table. Comme ce changement peut arriver rapidement le casino prépare déjà 46 tables supplémentaires.

Lors de la rencontre TEAM que vous avez eu pour l'annonce des ouvertures et des mises à pied, il a été dit par l'employeur : suite aux discussions et entente avec le syndicat. C'est totalement faux. Nous n'avons pas été consulté comme ils nous l'avait promis. Nous avons eu l'information avec 3h de préavis. Lors de cette rencontre ils vous ont parlé du document de 14 pages que la majorité de vous n'avez pas encore reçu, ce qui est une bonne chose vue qu'il y a des erreurs dedans qu'ils doivent corriger.

Pour terminer je veux vous demander d'arrêter avec les commentaires et les fausses informations sur les réseaux sociaux, tout comme en temps de négo il est temps d'être solidaire nous sommes tous ensemble dans cette situation.

## 3. Congé parental, invalidité, etc.

Si vous êtes déjà en situation d'absence (avec ou sans-solde) lors de la mise à pied temporaire, celle-ci sera effective lors de la date de votre retour au travail régulier.

Si la raison de l'absence survient après la mise à pied temporaire, c'est la mise à pied qui sera effective.

Pour tout changement à votre dossier vous devez le signaler à [infocovid19@loto-québec.com](mailto:infocovid19@loto-québec.com).

Pour un congé autofinancé, si vous êtes déjà dans votre congé, la mise à pied sera affective à la date de votre retour. Si vous êtes dans la période de financement vous avez 2 options. 1- Arrêter le congé autofinancé et vous faire rembourser. 2- Reprendre le financement à votre retour. Avec cette option vous aurez besoin de refaire approuver votre période de congé par votre gestionnaire.

#### **4. PCU**

Nous avons fait plusieurs recherches au sujet de la PCU puisque les conditions de celle-ci ont changé à multiple reprises depuis sa mise en place. Nous voulions nous assurer que la date de mise à pied temporaire du 21 juillet ne vous empêcherai pas de profiter au maximum de paiements aux quels vous avez droit. Selon nos informations la date du 21 juillet ne pénalisera personne.

Pour l'instant la PCU est en place jusqu'au 3 octobre 2020 s'il n'y a pas de nouvelle prolongation. Si vous êtes toujours en mise à pied temporaire à cette date vous aurez droit par la suite à vos 46 semaines d'assurance emploi.

Si vous faites une demande de mise à pied volontaire vous n'aurez pas droit ni à la PCU ni à l'assurance emploi. Tout comme sur l'assurance emploi vous n'avez pas le droit de voyager à l'extérieur du pays lorsque vous bénéficiez de la PCU. Le montant de la PCU est de 2000\$ par mois, soit 1000\$ au deux semaines. Vous avez le droit d'avoir un revenu supplémentaire de 1000\$ (avant déduction) et moins par mois sans pénalité.

Votre relevé d'emploi sera envoyé directement au gouvernement par le casino vous pourrez y accéder par Mon Dossier soit sur le site de Service Canada ou par le site de l'Agence du Revenu Canada ( l'ARC). Vous pourrez faire votre demande de PCU dès le 21 juillet.

#### **5. Lettre de mise à pied**

Au courant de la semaine prochaine il va y avoir un choix d'horaire pour les personnes qui seront de retour au travail le 3 août. Par la suite la liste réelle des mises à pied temporaire officiel sera établie et les avis seront envoyé aux personnes concernés accompagné du document de 14 pages.

#### **6. Avantages sociaux**

La participation au régime de retraite est suspendu lors de la mise à pied temporaire elle reprendra au retour au travail. Pendant le premier 6 mois de mise à pied temporaire les crédits vacances 2020-2021 continues de s'accumuler. Il n'y aura pas de remboursement des banques de vacances avant le retour au travail.

Nous avons déposé un grief sur la décision de l'employeur de dire que nous n'avons pas cumulés de vacances du 13 mars au 21 juillet puisque la convention collective dit le contraire.

Pour les assurances, Morneau Shepell va rejoindre les membres concernés pour savoir ce qu'ils veulent faire avec leur assurance. Il est possible de tout garder ou en partie sauf l'assurance courte durée. Il est impossible de changer les options (1-2 ou 3) de couverture. Vous devrez envoyer un spécimen chèque puisque votre part sera prise par prélèvement bancaire.

## **7. Fond de solidarité**

Si vous avez une retenue à la source pour des Fond de la FTQ vous avez 3 options. 1- Arrêter votre cotisation 2- Modifier votre cotisation et 3- Garder la même cotisation.

Si vous décidez de simplement arrêter les cotisations pour la période de mise à pied vous n'avez rien à faire le tout sera fait automatiquement ainsi que la reprise de la retenu à la source à votre retour au travail. Si vous voulez continuer ou modifier les cotisations vous devez soit joindre de Service à l'épargnant du Fond au 514-383-2501 soit joindre Marc Robert au 514-608-0318 ou par courriel au [marc.robert@sccm3939.com](mailto:marc.robert@sccm3939.com)

Il y a aussi possibilité de rachat selon les conditions émises par le Fond de Solidarité. Si vous faite un retrait ce n'est pas un revenu supplémentaire donc il n'y a pas d'impact sur la PCU.

## **8. Horaire de travail**

Pour les horaires lors du retour le 3 août, tous les croupiers seront sur du 3-2+. Le quart de jour est de 9h à 18h30 et le quart de soir de 18h30 à 4h. Vu les enjeux d'ouverture et de fermeture certain auront une variation de 15 minutes au début et à la fin. Il y aura 4 équipes de 30. Les 120 croupiers rappelés seront traités par

ancienneté générale. Avant le retour il y aura un choix de vacances qui sera fait pour les 120 croupiers.

Un refresh virtuel par TEAM sera fait pour les croupiers qui était déjà aux TDJ et un en personne pour les croupiers Poker.

## **9. Période de question**

- **Q. Comment savoir notre numéro d'ancienneté ?**

- **R. La liste d'ancienneté est disponible sur le site du syndicat sccm3939.com sous l'onglet communiqué.**

---

- **Q. Si je suis en invalidité et que j'ai une date de retour progressif il arrive quoi ?**

- **R. Les conditions pour une date de retour progressifs sont toujours en discussion. Mais lors de son retour si la personne était dans les 120 premiers elle va «bumper» la dernière personne et reprendre son rang.**

---

- **Q. Il est très difficile de joindre Morneau Shepell et le retour d'appel est presque inexistant.**

- **R. Angelo va faire les démarches pour que ce soit amélioré.**

---

- **Q. Est-ce qu'il est possible de retirer des sommes du DSF?**

- **R. Vous devez communiquer avec votre institution financière pour voir les possibilités mais en général c'est intouchable avant la retraite.**

---

- **Q. Finalement qu'est-ce qui arrive avec les vacances entre le 16 et le 30 mars?**

- **R. Ils devaient les payés mais ont choisi de façon unilatéral de les transférer dans la banque de cette année. Nous avons déposé un grief.**

---

- **Q. Quand seront fait les appels pour le retour au travail du 3 août ?**

- **R. Dès la semaine prochaine.**

---

- **Q.** Il se passe quoi pour ceux en pré-retraite?
- **R.** Le pourcentage de journée retiré sur l'horaire sera respecté.

---

- **Q.** Pour la PCU est-ce que nous devons faire une demande à tous les mois ou toutes les 2 semaine ou c'est automatique?
- **R.** Lorsque vous ferez votre demande à l'ouverture de votre compte toutes les informations pertinentes vous seront données.

---

- **Q.** Quand est-ce que mon relevé d'emploi sera envoyé au gouvernement?
- **R.** Aussitôt que la liste de mise à pied temporaire sera officiel suite au choix d'horaire la semaine prochaine.

---

- **Q.** Quand est-ce que nous pouvons faire les demandes pour les minis sans-solde?
- **R.** Vous pouvez déjà les faire parvenir au [infocovid19@loto-quebec.com](mailto:infocovid19@loto-quebec.com)

---

- **Q.** Pour ceux qui seront de retour le 3 août, de quelle façon sera rémunéré la période du 21 juillet au 2 août?
- **R.** Les discussions sont toujours en cour.

---

- **Q.** Le choix d'horaire qui sera fait la semaine prochaine est pour combien de temps?
- **R.** Pour l'instant on parle de 6 mois mais lors des prochains rappels se sera à discuter.

---

- **Q.** Le lien d'emploi est conservé pour combien de temps lors de la mise à pied temporaire?
- **R.** Pour une durée de 18 mois comme stipulé dans la convention collective.

---

- **Q.** Quel sera le suivi effectuer en cas d'éclosion de cas de Covid dans le casino?

- **R.** Chaque employé doit remplir un questionnaire sur sa condition de santé avant d'entrer au casino. Nous ne connaissons pas les détails de ce qui sera fait pour les mise en quarantaine pour l'instant.

---

- **Q.** Il se passe quoi si je refuse d'entrer au travail ?

- **R.** Ce sera considéré comme une démission.

---

- **Q.** Si me trouve un nouvel emploi et que celui-ci a des assurances il se passe quoi?

- **R.** Nous devons aller chercher la réponse.

---

- **Q.** Si nous ne sommes pas de retour au travail avons-nous quand même accès à nos casiers ?

- **R.** Pour avoir accès aux casier vous devez communiquer avec votre gestionnaire.

---

- **Q.** Est-ce que le port du masque va être obligatoire ?

- **R.** Oui il est obligatoire pour tous les employés et le couvre vise est obligatoire pour les clients.

---

- **Q.** Si je devais avoir un nouvel échelon au début des nouvelles équipes il arrive quoi?

- **R.** L'échelon tout comme quelqu'un qui devait devenir permanent, le changement de statut ou l'échelon sera appliquer lors du retour au travail et nous allons avoir des discussions avec l'employeur à savoir s'il y aura une rétro.

---

- **Q.** Est-ce que nous pouvons partir en vacance lors de la mise à pied temporaire?

- **R.** Vous vous devez d'être disponible pour un rappel au travail. Le délais d'avis de retour est de 7 jours. De plus si vous sortez du pays vous n'êtes plus éligible à la PCU ou à l'assurance emploi.

---

- **Q.** Que se passe-t-il si je suis rappelé mais que ma condition de santé fait que je suis immuno-supprimé?

- **R.** Vous devez vous procurer une attestation de votre médecin sur votre état de santé et le faire parvenir au service de santé par [infirmieres.formulaires@casino.qc.ca](mailto:infirmieres.formulaires@casino.qc.ca)

---

- **Q.** Est-ce qu'il sera toujours possible de faire des échanges de congés?

- **R.** Oui la convention collective s'applique toujours.

---

- **Q.** Pouvons-nous prendre l'assurance emploi au lieu de la PCU?

- **R.** Non ce n'est pas un choix le gouvernement impose la PCU tant que le programme sera en place.

---

- **Q.** Est-ce qu'il y aura augmentation des quotas de vacances?

- **R.** Les discussions sont en cour vu que le besoin était déjà là.

---

- **Q.** Est-ce qu'il serait possible d'avoir les pourboires individuels?

- **R.** Nous ne sommes pas en négociation ce sera des pourboires poolé.

---

- **Q.** Est-ce que les horaires sont fixes?

- **R.** Il y aura surement un certain variable surtout en fin de soirée mais la durée n'est pas encore établie.

---

- **Q.** Vu qu'il y aura moins de client est-ce que le pourboire minimum garantie sera effectif?

- R. Le pourboire minimum garantie sera calculé à la fin de l'année financière comme conventionné.

---

- Q. Quel sera le régime de pauses?

- R. Le régime de pause reste le même 60-15-60-15-60-30.

---

- Q. Si j'ai des frais d'étude à me faire rembourser je fonctionne comment?

- R. Vous devez écrire à [infocovid19@loto-quebec.com](mailto:infocovid19@loto-quebec.com).

---

- Q. Où allons-nous nous stationner lors de notre retour au travail?

- R. Dans le stationnement intérieur du casino puisqu'il n'y aura pas de service de navette.

---

- Q. Allons-nous avoir accès au comptoir des uniformes avant notre retour?

- R. Oui un rendez-vous vous sera donné lors de votre rappel.

---

- Q. Est-ce que je suis obligé de dire oui pour la banque de 20 croupiers supplémentaires?

- R. Non vous pouvez refuser sans aucune pénalité.

---

- Q. Est-ce que j'ai le droit à la PCU si je retourne aux études?

- R. La question devra être posé directement au gouvernement lors de votre application à la PCU.

---

- Q. Est-ce que le casino va offrir des «package» au plus vieux pour un départ à la retraite.

- R. La question a été demandé, il n'en était pas question.

---

- Q. Si j'avais des prélèvements sur ma paye il arrive quoi?

- R. Vous devez communiquer avec les institutions qui prenaient les prélèvements pour prendre d'autres arrangements.

---

- **Q.** Pourquoi ils ouvrent uniquement des tables de black jack, baccara et roulette? Pourquoi pas de poker?

- **R.** Parce que ce sont les jeux les plus rentables et que pour l'instant la Santé Publique interdit les joueurs à toucher les jetons et les cartes.

---

- **Q.** Qu'arrive-t-il si je choisis une mise à pied volontaire lors d'un deuxième rappel?

- **R.** Ils vont repartir par le début donc vous aurez le choix de revenir.

---

- **Q.** Est-ce que la cafétéria sera ouverte?

- **R.** Oui mais avec une offre réduite.

---

- **Q.** Vu les mises à pied l'exécutif syndical sera réduit, mais nous en aurons de besoin, il se passe quoi avec ça?

- **R.** Les membres de l'exécutif restent en poste. Même s'ils sont en mise à pied ils seront appelés à travailler sur certains dossiers au besoin.

## **10. Clôture de la réunion**

Il est proposé par Jean-François Piché et secondé par Angelo Coppola de clôturer l'assemblée à 13h07

---

Marie-Claude  
Simard

---

Denis Galy

R

Archiviste

Président